CONTRAT-CADRE ANNUEL DE PRESTATION

Garde ponctuelle d’enfants au domicile des familles

Contrat n° : ..... Date : .... / .... / .....

1. Parties au contrat

Prestataire : Christine Beghin, entreprise individuelle – NounouMobil. SIRET 801 148 933 00022. 439 route de Pessicart, bâtiment C, 06100 Nice. Tél. 06 60 37 72 16 · contact@nounoumobil.fr · nounoumobil.fr.
Parent / responsable légal : .....
Adresse : .....
Téléphone : ..... E-mail : .....
Second responsable légal (le cas échéant) : .....

2. Objet et durée

Ce contrat définit le cadre des gardes ponctuelles réalisées par NounouMobil au domicile des parents. Il est conclu pour 12 mois à compter de sa signature, sans reconduction automatique. Il ne garantit ni un nombre de gardes, ni une disponibilité permanente, et ne constitue pas un contrat de travail. Chaque garde fait l’objet d’une demande et d’une confirmation distincte. En principe, les prestations concernent les enfants de 2 mois et demi à 5 ans, dans la limite habituelle de deux enfants ; les situations particulières sont examinées au cas par cas, sous réserve des autorisations administratives applicables.

3. Demandes de réservation et documents

Le premier contact et la demande de réservation se font sur nounoumobil.fr. NounouMobil confirme par écrit la disponibilité, la date, les horaires, l’adresse, le nombre d’enfants et le prix. La réservation n’est ferme qu’après cette confirmation et l’acceptation des conditions applicables. Avant la première intervention, les parents remplissent, au choix en ligne ou sur PDF à retourner, les fiches Autorisations parentales, Urgence et informations essentielles et Habitudes de vie. Ces fiches sont actualisées en cas de changement. Pour les réservations suivantes, aucune nouvelle signature du présent contrat n’est nécessaire, sauf modification de ses conditions.

4. Prestations et sécurité

La garde comprend surveillance, hygiène courante, repas fournis par les parents (service/réchauffage), repos, activités adaptées et transmissions. Les sorties à pied ou en poussette sont soumises à l’autorisation parentale ; aucun transport en voiture n’est prévu. Les parents fournissent matériel adapté, changes, repas et consignes utiles. Ils signalent allergies, maladies et traitements. L’accueil d’un enfant malade est évalué au cas par cas. Toute aide à la prise de médicaments respecte le cadre légal et les documents requis. En urgence, la prestataire contacte les secours et informe les parents dès que possible.

5. Tarifs TTC

Durée	1 enfant	2 enfants
1 heure	18 €	23 €
4 heures	72 €	92 €

8 heures (journée)	140 €	180 €

Durées intermédiaires : tarif horaire, sauf forfait de 8 heures. Dépassement : 15 minutes de tolérance ; au-delà, temps supplémentaire facturé au prorata à 20 €/h pour un enfant ou 25 €/h pour deux enfants, selon les conditions convenues. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

6. Devis, règlement et facturation

Le prix total et les modalités de paiement sont communiqués avant chaque garde. Le règlement intervient avant le début de la prestation, au plus tard à l'arrivée, selon les modalités acceptées (virement ou espèces). Un devis gratuit est établi lorsque requis ou demandé ; une facture est remise après la prestation. L'acceptation des CESU préfinancés n'est pas encore confirmée. Les éventuels avantages fiscaux dépendent des conditions légales et des références SAP effectivement attribuées.

7. Annulation ou modification

Pour les annulations de garde par les parents, hors exercice d'un droit légal de rétractation ou autre disposition impérative : plus de 48 h avant, aucun frais ; entre 24 h et 48 h avant, 50 % du prix de la garde ; moins de 24 h avant ou absence le jour même, 100 %. Toute annulation ou modification doit être communiquée par écrit. Si NounouMobil annule, les sommes versées pour la garde non effectuée sont intégralement remboursées. Les frais d'annulation ne s'appliquent que s'ils ont été portés à la connaissance du client et acceptés avant réservation.

8. Rétractation et démarrage anticipé

Pour un contrat conclu à distance ou hors établissement, le consommateur dispose en principe d'un délai de rétractation de 14 jours, sauf exceptions légales. Les informations et le formulaire de rétractation sont remis lorsque requis. Une demande de garde avant la fin du délai nécessite, le cas échéant, une demande expresse de commencement anticipé et l'information sur ses conséquences. Les frais d'annulation prévus à l'article 7 ne suppriment pas le droit légal de rétractation.

9. Données personnelles et réclamations

Les données des familles sont utilisées pour la gestion des prestations, la sécurité des enfants et les obligations administratives, conformément à la notice de confidentialité. Demandes d'accès ou de rectification : contact@nounoumobil.fr. Les réclamations sont adressées par écrit à NounouMobil. Après une réclamation préalable restée sans solution, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris · 01 89 47 00 14 · www.cm2c.net (sous réserve de l'adhésion effective de NounouMobil à ce dispositif).

10. Fin du contrat et documents associés

Chaque partie peut mettre fin au contrat-cadre par notification écrite, sans remettre en cause les prestations déjà confirmées ni les droits impératifs des parties. Documents associés : livret d'accueil, fiches parentales, notice de confidentialité, informations de rétractation et conditions applicables à chaque réservation.

Fait à : ..... Le : .... / .... / .....

Parent / responsable légal	Christine Beghin – NounouMobil
Signature :	Signature :

Avant mise en service : vérifier l'adhésion CM2C, les mentions SAP/NOVA et la cohérence juridique avec les CGV et le parcours de réservation en ligne.